

En amont de l'examen :

- Pré-inscription (via Survey)
- Dépôt du dossier d'admissibilité (sur la plateforme accessible depuis le site de la SFCTCV)
- Soumission des dossiers à la réunion d'admissibilité
- Prérequis supplémentaire lors des séminaires régionaux (pour 2024 : 14 mars)

Pendant l'examen – en visioconférence

- Composition du Jury : un PUPH – un PH et un Libéral.
- Un candidat peut se présenter à l'option Cardiaque et/ou Thoracique et/ou Congénitale
L'option vasculaire ne peut être passée que si le candidat a validé Cardiaque ou Thoracique
- Plus que le contrôle des connaissances théoriques, c'est celui des compétences dans la prise en charge péri-opératoire d'un patient qui est l'objet de cet examen.
- Chaque candidat dispose de 30 minutes pour étudier un cas clinique et de 30 minutes devant le jury.

Devant le jury, le candidat commence par une présentation rapide de son cursus puis il expose le cas clinique qui lui a été proposé avec les solutions qu'il préconise.

Le jury peut lui poser des questions : sur son parcours, sur le cas clinique exposé, sur l'audit Epicard ou Epithor fourni par le candidat....

- Après délibération des membres du jury, l'annonce des résultats se fait après la dernière audition.